Limoges, le 24 mars 2023

NICOLAS OUDART Commissaire aux comptes 4 Avenue de la Révolution 87000 LIMOGES

Tél.: 05 55 71 84 63

Association Ligue Contre le Cancer Comité de la Haute-Vienne 23 avenue des Bénédictins 87000 – LIMOGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1er JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue contre le Cancer Comité de la Haute-Vienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceuxci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 24 mars 2023.

Le Commissaire aux Comptes, Nicolas OUDART.

> Expert-comptable et Commissaire aux comptes 4 avenue de la Révolution 87000 LIMOGES

Nicolas OUDART

ENGAGEMENT REÇUS

LEGS NET A REALISER

Acceptés par les organes statutairement compétents
Autorisés par l'organisme de tutelle
Non opposition de l'organisme de tutelle
Assurance vie
Dons en nature restant à vendre

COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE 13/04/2023 - 12:10 Page Exercice au Exercice au **BILAN PASSIF** 31/12/2022 31/12/2021 48.00 48.00 Fonds propres sans droit reprise Fonds propres statutaires 48.00 48.00 Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation 1 271 994.29 863 393.99 1 208 045.23 799 444.93 Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité 63 949.06 63 949.06 Autres réserves Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice (418 704.28) 408 600.30 853 338.01 1 272 042.29 Situation nette (sous total) Fonds propres consomptibles Fonds propres consomptibles Fonds associatifs résultat /controle de tiers financeurs Subventions d'investissement Provisions réglementées **FONDS PROPRES - TOTAL I** 853 338.01 1 272 042.29 Fonds reportés liés aux legs ou donations 4 911.73 Fonds dédiés 20 797.50 FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II 4 911.73 20 797.50 Provisions pour risques Provisions pour charges 38 944.00 35 373.00 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III 38 944.00 35 373.00 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS **DETTES** 292 666.54 430 684.79 Dettes fournisseurs et comptes rattachés 50 376.17 46 932.28 Dettes des legs et donations 28 887.84 34 292.51 Dettes sociales Dettes fiscales 615.97 626.94 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 212 786.56 348 833.06 Autres dettes Legs et donations en cours de réalisation Produits constatés d'avance 2 334.00 **EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV** 292 666.54 433 018.79 Ecarts de conversion passif (V) TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V) 1 189 860.28 1 761 231.58

COMPTE DE RESULTAT 31/12/2022 31/12/2021 VARIATION % 12 Mois 12 Mois -8.41 % Cotisations 27 544.00 30 072.00 (2528.00)Ventes de biens et services 88 345.44 50 343.69 38 001.75 75.48 % Ventes de biens 11 859.00 7 143.00 4 716.00 66.02 % dont ventes de dons en nature Ventes de prestations de service 76 486.44 43 200.69 33 285.75 77.05 % dont parrainages 496.00 127.00 369.00 575.50 Concours publics et subventions d'exploitation 53 453.50 52 878.00 1.09 % Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co 332 255.01 336 392.98 Ressources liées à la générosité du public (4 137.97) -1.23 % Dons manuels 326 299.01 330 742.98 (4 443.97) -1.34 % Mécénats 5 956.00 5 650.00 306.00 5.42 % Legs, donations et assurances-vie 1 474 506.16 (1 340 655.19) -90.92 % Contributions financières reçues 133 850.97 Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges 15 000.00 Utilisations des fonds dédiés 15 000,00 Autres produits PRODUITS D'EXPLOITATION 650 448.92 1 944 192.83 (1 293 743.91) -66.54 % Achats de marchandises 1 491.26 1 775.23 (283.97)-16.00 % Variation de stock Autres achats et charges externes 271 409.07 32.66 % 204 594.59 66 814.48 570 664.95 1 097 694.70 (527 029.75) -48.01 % Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés 3 402.41 3 975.21 (572.80)-14.41 % 127 487.07 8.44 % Salaires et traitements 117 562.29 9 924.78 42 929.91 41 434.27 1 495.64 3.61 % Charges sociales Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions 19 269.09 1.74 % 19 603.95 334.86 Reports en fonds dédiés 4 911.73 20 797.50 (15 885.77) -76.38 % **Autres charges** 29 262.73 29 558.57 (295.84)-1.00 % CHARGES D'EXPLOITATION 1 071 163.08 1 536 661,45 (465 498.37) -30.29 % **RÉSULTAT D'EXPLOITATION** (420 714.16) 407 531.38 (828 245.54) De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis 15.00 (15.00)1 214.16 955.75 78.72 % Autres intérêts et produits assimilés 2 169.91 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen PRODUITS FINANCIERS 2 169.91 1 229.16 940.75 76.54 % Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilés Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme CHARGES FINANCIÈRES **RÉSULTAT FINANCIER** 2 169.91 1 229,16 940.75 76.54 %

13/04/2023 - 12:10

Page 3

COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE

COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE		13/04	/2023 - 12:10	Page
COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022 12 Mois	31/12/2021 12 Mois	VARIATION	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(418 544.25)	408 760.54	(827 304.79)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(2.70)	2.70	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		(2.70)	2.70	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		2.70	(2.70)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	160.03	162.94	(2.91)	-1.79
TOTAL DES PRODUITS	652 618.83	1 945 421.99	(1 292 803.16)	-66.4
TOTAL DES CHARGES	1 071 323.11	1 536 821.69	(465 498.58)	-30.2
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(418 704.28)	408 600.30	(827 304.58)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	42 969.10	33 892.32	9 076.78	26.78
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 969.10	33 892.32	9 076.78	26.78
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	42 969.10	33 892.32	9 076.78	26.78



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRESEN	TATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
	1.1 OBJE	r social	1
		RE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	
	_	EMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	
	1.3 EVEN	EIVIENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS À LA CLUTURE	ɔ
2.	PRINCIP	ES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
			_
		CIPES GÉNÉRAUX	
	2.1.1	Préambule	
	2.1.2	Cadre légal de référence	
	2.2 DÉRO	GATIONS	
	2.2.1	Cotisation des Comités Départementaux	
	2.2.2	Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	5
_	INICODA	ATIONS RELATIVES AU BILAN	_
3.	INFORIV	ATIONS RELATIVES AU BILAN	6
	3.1 NOTE	S SUR LE BILAN ACTIF	6
	3.1.1	Principes généraux	
	3.1.2	État de l'actif immobilisé (brut)	
	3.1.2.:		
	3.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé	
	3.1.4	Méthode et durées d'amortissements	
	3.1.4 3.1.5	Tableau de variation des immobilisations financières	
	3.1.6	Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022	
	3.1.7	Stocks	
	3.1.1	Etat des échéances des créances	
	3.1.2	Tableaux des dépréciations	
	3.1.3	Disponibilités	
	3.1.4	Produits à recevoir par postes du bilan	9
	3.1.5	Charges constatées d'avanceNicolas OUDAR I	9
	3.2 NOTE	Charges constatées d'avance	. 10
	3.2.1	Tableau de variation des fonds propres	. 10
	3.2.2	Fonds dédiés	. 11
	3.2.3	Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	
	3.2.4	Provisions pour risques et charges	
	3.2.4		
	3.2.4.		
	3.2.5	Dettes	
	3.2.5.		
	3.2.5.		
	3.2.6	Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	
		ES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	
	3.5 AUTN	LS INFORMATIONS SOR LE CONTLINO DE POSTES DE BILAN	. 13
4.	INFORM	ATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	.14
	4.4	DIE DE DECLITAT DAD ODICINE ET DECTINATION (CDOD)	4.4
		PTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	
		UITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	
	4.2.1	Produits liés à la générosité du public	
	4.2.1.		
	4.2.1.		
	4.2.1.3	-0-,, (
	4.2.1.4		
	4.2.1.		
	4.2.2	Produits non liés à la générosité du public	
	4.2.2.		
	4.2.2.	and the second of the second o	
	4.2.2.3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	4.2.3	Subventions et autres concours publics	
	4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	
	4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	. 17

4.3 CH/	ARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.3.1	Modalités de répartition des charges	17
4.3.2	Missions sociales	18
4.3.3	Frais de recherche de fonds	18
4.3.	3.1 Frais d'appel à la générosité du public	18
4.3.	3.2 Frais de recherches des autres ressources	18
4.3.4	Frais de fonctionnement	
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	19
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	
4.4 CO	NTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	19
4.4.1	Principes généraux	19
4.4.2	Principes de valorisation	
4.5 TAE	BLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	20
4.6 AU	TRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	21
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	21
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	21
4.7 CO	MPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	22
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	
5. AUTRI	S INFORMATIONS DE L'ANNEXE	25
5.1 INF	ORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	25
Signet	non défini.	
5.2 AU	TRES INFORMATIONS	25
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	25
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	26
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	26
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	26

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

• Actions en direction des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

Expert-comptable, Commissaire aux comptes

4 avenue de la Révolution

Actions d'information, et de prévention, dépistage :

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

Action de formation :

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

 Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Pas de fait significatif

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

• Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

	Α	В	С	D
Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	371 142 12 225	1 720 100		372 862 12 325
Total	383 367	1 820	0	385 187

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Dim inution
Immobilisations incorporelles → →	0	0
Immobilisations corporelles → aquisitions informatiques	1 720 1 720	0
Immobilisations financières → achat parts sociales	100 100	0
Total	1 820	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.lmmobilisations incorporelles Amort.lmmobilisations corporelles Amort.lmmobilisations financières	135 752	16 033		151 785
Total	135 752	16 033	0	151 785

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	11 725	160		11 885
Total	11 725	160	0	11 885

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres	NE	ANT	
Tot	al 0	0	0

3.1.7 **Stocks**

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	
Actif immobilisé				
→ Autres immobilisations financières	500	500		
Actif circulant et charges d'avance				
→ Créances clients et comptes rattachés	23 249	23 249		
→ Autres Créances		0		
→ Créances reçues par legs ou donations		0		
→ Charges constatées d'avance		0		
Total	23 749	23 749	0	

Nicolas OUDART

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Expert-comptable, Commissaire aux comptes 4 avenue de la Révolution

87000 LIMOGES

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières	N	IEANT		
Tota	ıl 0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation Dotations Reprises		Produit financier potentiel
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières			NEAN		
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

	EXERCICE 2022		
Rubriques	Montants	Produit financier réalisé	
Comptes bancaires	436 534		
Livrets et comptes épargne	402 742		
Comptes à terme	20 000		
Total	859 276	0	

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
rournisseurs debiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
→ ACTC FACTURE 31 DEC	21 671	20 501
→ LIGUE NATIONALE	1 509	
→ MAIRIE DE BURGNAC	70	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	73 873	210 257
Autres créances		
Disponibilités		
Total	97 123	230 758

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
NI	EANT	
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

	01/01/2022	Affectation	du résultat	Augme	ntation	Dim ir	nution	31/12/2022
Variation des fonds propres	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise → Fonds statutaires → Fonds de réserve générale → Fonds de réserve missions sociales → Legs et donations avec contrepartie	799 493 63 949			408 600				1 208 093 63 949
Fonds propres avec droit de reprise Ecarts de réévaluation								
Réserves Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice	408 600					408 600		0
Subventions d'investissement Provisions réglementées	.00 000					.00 000		ů.
Total	1 272 042	0	0	408 600	0	408 600	0	1 272 042

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés	Мо	ontant initial	Fonds à engager au début de	Report en fonds dédiés	Utilisation de fonds	Fonds restant à engager
issus de :	Année	Montant	l'exercice	(689)	reportés (789)	en fin d'exerice
Subventions d'exploitation :		6 000	5 798	4 912	886	4 912
 → PARCOURS GLOBAL POST TRAITEMENT - ARS → → → → → 	2020	6 000	5 798	4 912	886	4 912
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ → → → →						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ → → →						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes → →		0	0	0	0	0
Total		6 000	5 798	4 912	886	4 912

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

[11]

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	35 373	3 571		38 944
Total	35 373	3 571	0	38 944

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

		Degré d'exigibilité du passif				
Dettes	Montant brut	Échéances				
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5		
Emprunts auprès des établissements de crédit :				000000000000000000000000000000000000000		
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		000000		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		000000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 376	50 376		000000000000000000000000000000000000000		
Dettes des legs ou donations		0		000000000000000000000000000000000000000		
Dettes fiscales et sociales	29 504	29 504		000000000000000000000000000000000000000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		000000000000000000000000000000000000000		
Autres dettes	212 787	212 787		000000000		
Produits constatés d'avance		0		100000000000000000000000000000000000000		
Total	292 667	292 667	-	-		

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	160	163
 → Impôt sur les sociétés → Taxe sur les salaires → Formation professionnelle et autres taxes → Etat charges à payer 	160	
Dettes sociales :	29 344	34 756
 → Urssaf/ Pôle emploi → Caisse de retraite → Caisse de prévoyance → Personnel autres charges à payer → Organismes sociaux autres charges à payer → Dettes congés à payer → Provisions charges sociales sur dettes congés à payer → Prélèvement à la source 	6 182 3 173 969 5 969 2 089 7 783 2 723 456	
Total	29 504	34 919

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	6 347	36 465
→ FNP - Factures non parevenues		
LA POSTE	522	
LA POSTE	422	
PHILIP SYLVIE - SOPHROLOGUE	600	
BARRANDON	288	
COPY SUD	895	
BERTHON NELLY - SOPHROLOGUE ST JUNIEN	80	
SAS AUDIT OUDART	3 540	
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	26 730	29 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LÍQUE REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Déceml	ore 2022	Décembre 2021		
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-533 978,34	-537 665,47	-1 847 393,80	-1 859 394,28	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-27 544,00	-27 544,00	-30 072,00	-30 072,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-332 255,01	-332 255,01	-336 392,98	-336 392,98	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-174 179,33	-177 866,46	-1 480 928,82	-1 492 929,30	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-65 186,99		-45 150,19		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises	-496,00		-127,00		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-61 091,26		-41 844,67		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-3 599,73		-3 178,52		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-53 453,50		-52 878,00		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL	-652 618,83	-537 665,47	-1 945 421,99	-1 859 394,28	

	Décem	bre 2022	Décembre 2021		
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 969,10	-42 969,10	-33 892,32	-33 892,32	
Bénévolat	-42 969, 10	-42 969,10	-33 892,32	-33 892,32	
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL	-42 969,10	-42 969,10	-33 892,32	-33 892,32	

REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2022		Déceml	ore 2021
EMPLOIS	TOTAL Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	866 566,06	767 500,03	1 352 771,00	1 268 069,47
1.1 Réalisées en France	866 566,06	767 500,03	1 352 771,00	1 268 069,47
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	338 803,15	239 737,12	282 330,85	199 896,93
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	527 762,91	527 762,91	1 070 440,15	1 068 172,54
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	80 106,08	78 740,06	77 803,38	77 231,63
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	80 106,08	78 740,06	77 803,38	77 231,63
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	116 008,27	102 435,06	80 492,87	73 022,73
3.1 Frais d'information et de communication	21 681,08	21 681,08	2 751,32	2 751,32
3.2 Frais de fonctionnement	77 898,12	64 324,91	63 068,62	55 598,48
3.3 Autres charges	16 429,07	16 429,07	14 672,93	14 672,93
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 571,00	3 571,00	4 794,00	4 794,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	159,97		162,94	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	4 911,73		20 797,50	
TOTAL CHARGES	1 071 323,11	952 246,15	1 536 821,69	1 423 117,83
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-418 704,28		408 600,30	

Nicolas OUDART Expert-comptable, Commissaire aux comptes 4 avenue de la Révolution 87000 LIMOGES	Décem	bre 2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	9 553,30	9 553,30
Réalisées en France	9 553,30	9 553,30
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	11 570,20	11 570,20
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 845,60	21 845,60
TOTAL	42.000.10	42,000,10

Décembre 2021		
TOTAL	Dont générosité du public	
5 368,38	5 368,38	
5 368,38	5 368,38	
12 080,82	12 080,82	
16 443,12	16 443,12	
33 892,32	33 892,32	

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	4 115	12 354
→ COLLECTE OCTOBRE ROSE→ AUTRES COLLECTES	3 686 429	12 000 354
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ INTERETS BANQUES Nicolas OUDART Expert approach la Compuissaire que approach	2 170	1 274
Expert-comptable, Commissaire aux comptes 4 avenue de la Révolution 87000 LIMOGES		
Total	10 401	25 982

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	11 859	6 837
VENTES	11 449	6 803
ABONEMENTS	410	34
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	23 718	13 674

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.
- Expert-comptable, Commissaire aux comptes 4 avenue de la Révolution

87000 LIMOGES

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NE.	ANT
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	886	203
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	15 000	
Total	15 886	203

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **17 mars 2021**

REPARTITION I	DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer Assurance Electricité et eau Téléphone Affranchissement Autres (à préciser)	Frais des locaux 🖼	60%		40%	0 0 0 100% 0 0
	Total	1	0	0	1

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	37%	41%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	25%	27%
Actions de formation		
Actions de recherche	1%	1%
Actions de societé et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	11%	11%
Frais de fonctionnement (dont communication)	26%	20%
Total	100%	100%

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES				
Actions réalisées directement	2022	2021		
Actions pour les malades	248 273	230 102		
Actions d'information, prévention, dépistage	82 793	75 285		
Actions de formation	4 636	598		
Actions de recherche	529 986	1 045 034		
Actions autres	878	1 217		
Tot	al 866 566	1 352 236		
Versement à d'autres organismes	2022	2021		
Actions pour les malades				
Actions d'information, prévention, dépistage				
Actions de formation				
Actions de recherche				
Actions autres				
Tot	al 0	0		

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes :
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	21 681	2 751
Frais de gestion :		
Frais de fonctionnement	68 637	51 680
Impôts et taxes	1 361	1 339
Cotisation statutaire	7 901	10 050
Autres charges	16 429	14 673
Total	116 009	80 493

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation Report en fonds dédiés des dons manuels affectés Report en fonds dédiés des legs et donations affectés Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	4 912	5 798 15 000
Total	4 912	20 798

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

Nicolas OUDART

4.4.2 Principes de valorisation

Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	42 969	33 892
	Total	42 969	33 892

Exemples: valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France			ion en France		MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France				FRAIS DE FONCTIONNEMENT															
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2022	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres	Actions de société et politique de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Achats pour manifestations et reventes	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissement s	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES Bénéfices	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
02/03/2023 - 10:44																								
CHARGES D'EXPLOITATION	1 071 163,08		239 773,20	82 492,86	4 636,20	877,88	11 023,01	8 500,00	300,00	518 962,91	47 045,21	21 310,93	81,05	11 668,89	21 562,20	118,88	68 636,51	1 360,61	7 900,94	396,12	16 032,95	3 571,00		4 911,73
Achats de marchandises	1 491,26		237,90	1 178,33			1,83					10,98		10,98			51,24							
Variation de stock																								
Autres achats et charges externes	271 409,07		134 404,22	47 255,58	2 715,04		534,39				47 045,21	5 475,72	81,05	3 446,50	9 001,63	118,88	20 934,73			396,12				
Aides financières	570 664,95		42 902,04					8 500,00	300,00	518 962,91														
Impôts, taxes et versements assimilés	3 402,41		1 905,68	136,12														1 360,61						
Salaires et traitements	127 487,07		42 489,86	20 295,30	1 138,12		1 694,88					7 732,02		6 185,61	9 434,60		38 516,68							
Charges sociales	42 929,91		13 444,09	11 579,14	490,41		598,35					2 532,29		2 025,80	3 125,97		9 133,86							
Dotations aux amortissements, dépréciations et	19 603,95																				16 032,95	3 571,00		
Reports en fonds dédiés	4 911,73																							4 911,73
Autre charges d'exploitation	29 262,73		4 389,41	2 048,39	292,63	877,88	8 193,56					5 559,92							7 900,94					
CHARGES FINANCIÈRES																								
Dotations aux amortissements, dépréciations et																								
Intérêts et charges assimilées																								
Différences négatives de change																								
Charges nettes sur cessions de VMP																								
CHARGES EXCEPTIONNELLES										2.71	0.77													
Sur opérations de gestion										Nicol	as OU	DART												
Sur opérations en capital								Εž	(pert-co	nptable	, Comn	ussaire a	ux com	otes										
Dotations aux amortissements, dépréciations et									4 8	venue	de la .		1011											
AUTRES	160,03									8700) LIM	OGES					0,06						159,97	
Participation des salariés aux résultats	.,																						,-	
Impôt sur les bénéfices	160,03																0,06						159,97	
C.R C.E.R	1 071 323,11		239 773,20	82 492,86	4 636,20	877,88	11 023,01	8 500,00	300,00	518 962,91	47 045,21	21 310,93	81,05	11 668,89	21 562,20	118,88	68 636,57	1 360,61	7 900,94	396,12	16 032,95	3 571,00	159,97	4 911,73

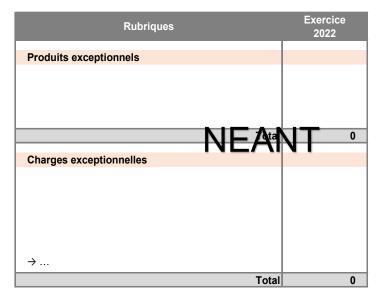
4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 360
Total	3 360

4.6.2 Charges et produits exceptionnels



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE 087 - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-533 978,34	-1 847 393,80
1.1 Cotisations sans contrepartie	-27 544,00	-30 072,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-332 255,01	-336 392,98
Dons manuels non affectés	-296 806,13	-297 290,94
Dons manuels affectés	-29 492,88	-33 452,04
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécenat	-5 956,00	-5 650,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-174 179,33	-1 480 928,82
Manifestations	-190,00	-185,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-410,00	-408,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs	00.640.74	10 115 17
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-83 649,71	-46 445,17
Autres produits affectés Produits financiers	2.160.01	1 220 16
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-2 169,91 -87 759,71	-1 229,16 -1 432 661,49
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-67 753,71	-1 432 001,49
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-533 978,34	-1 847 393,80
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-418 267,81	2 0 11 000,00
TOTAL	-952 246,15	-1 847 393,80
IOIAL	-332 240,15	-1 04/ 593,80
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 033 288,15	604 840,54
	,	•
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-418 267,81	424 275,97
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	5 729,50	4 171,64
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	620 749,84	1 033 288,15

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 969,10	-33 892,32
Bénévolat	-42 969,10	-33 892,32
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-42 969,10	-33 892,32

LA LIQUE 087 - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE Décembre 2022	54 1 555
	Décembre 2021
Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. MISSIONS SOCIALES 767 500,03	1 268 069,47
1.1 Réalisées en France 767 500,03	1 268 069,47
Actions réalisées par l'organisme 239 737,12	199 896,93
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé 179 009,78	140 451,78
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public 46 395,75 Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics 4 636,20	47 462,84 598,73
Actions de société et politique de santé 877,88	1 217,34
Actions internationales réalisées par l'organisme	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer 8 817,51 Actions de création-subvention-administration d'établissement	10 166,24
Actions de creation-administration d établissement Autres actions	
Versements à d'autres organismes agissant en France 527 762,91	1 068 172,54
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé 8 500,00	36 750,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public 300,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer 518 962.91	1 021 422 54
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer 518 962,91 Programmes nationaux 351 462,91	1 031 422,54 783 690,15
Programmes régionaux et départementaux 351 402,31	247 732,39
Mission reversement legs	
Autres actions	
Actions de société et politique de santé	
1.2 Réalisées à l'étranger Actions réalisées par l'organisme	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 78 740,06	77 231,63
2.1 Frais d'appel à la générosité du public 78 740,00	77 231,63
Frais d'appel de dons 45 679,19	45 673,36
Frais d'appel des legs	13 075,30
Frais traitements des dons 21 310,93	20 664,92
Frais de traitements des legs 81,05	1 011,95
Frais de campagne pour des dons en nature Achats pour manifestations et reventes 11 668,89	9 881,40
Activités de récupérations	5 001,40
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades	
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép Nicolas OUDART	
Frais de Recherche de Mécénat Formation Frais de Recherche de Mécénat Formation Expert-comptable, Commissaire aux comptes	
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades 4 avenue de la Révolution	
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép 87000 I IMOGES	
Concours ext-parrainage entp Formation	
Concours ext-parrainage entp Recherche Frais de recherche partenariat	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT 102 435,06	73 022,73
3.1 Frais d'information et de communication 21 681,08	2 751,32
Frais d'information et de communication externe 21 562,20	2 751,32
Frais d'information et de communication interne 118,88	
3.2 Frais de fonctionnement 64 324,91	55 598,48
Frais de gestion 55 063,36	44 209,96
Formation administrative 1 360,61	1 338,61
Cotisation statutaire 10% 7 900,94	10 049,91
3.3 Autres charges 16 429,07	14 672,93
Charges financières 396,12	200,54
Dotations aux amortissements 16 032,95	14 472,39
Charges exceptionnelles	4 440 005 55
TOTAL DES EMPLOIS 948 675,15	1 418 323,83
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS 3 571,00	4 794,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	424 275,97
TOTAL 952 246,15	1 847 393,80

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	9 553,30
Réalisées en France	9 553,30
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	11 570,20
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	21 845,60
TOTAL	42 969,10

TOTAL
5 368,38
5 368,38
12 080,82
16 443,12
33 892,32

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt	Part de l'emprunt	Total des immob	Dotation brute	Dotation à
IIIIIIODIIISatioii	Acquisition	Nature de i illilliobilisation	Wontant brut	d'investissement	Part de l'emprunt	acquises par la GP	Dotation brute	neutraliser
IM000002	01/05/2010	Bâtiment peinture	17 877,80				1 201,41	1 201,41
IM000003	23/04/2010	Bâtiment peinture	2 407,17				160,71	160,71
IM000005	01/04/2016	Climatisation	15 765,88				1 577,42	1 577,42
IM000012	01/05/2010	BUREAUX	221 409,66				4 431,07	4 431,07
IM000023	01/04/2010	Sudio	29 811,89				597,10	597,10
IM000033	01/01/2020	PC OPTPLEX 5070	1 135,20				390,51	390,51
IM000034	01/05/2010	Bâtiment chauffage	8 801,38				591,46	591,46
IM000035	01/01/2020	ECRANS DELL P2319	189,60				65,22	65,22
IM000036	01/01/2020	ECRANS DELL P2319	189,60				65,22	65,22
IM000037	21/07/2020	PC OPTPLEX 5070	1 197,60				400,08	400,08
IM000038	21/07/2020	PC OPTPLEX 5070	1 387,20				463,42	463,42
IM000039	31/07/2020	PC DELL LATITUDE 351	1 128,00				376,81	376,81
IM000040	31/07/2020	PC DELL LATITUDE 351	1 128,00				376,81	376,81
IM000041	21/12/2020	PC DEL PORTABLE - 3	660,00				221,02	221,02
IM000042	21/12/2020	PC DEL PORTABLE - 3	660,00				221,02	221,02
IM000043	21/12/2020	PC DEL PORTABLE - 3	660,00				221,02	221,02
IM000044	23/04/2010	Bâtiment chauffage	1 185,07				79,09	79,09
IM000045	01/05/2010	Bâtiment plomberie	17 877,80				716,39	716,39
IM000046	23/04/2010	Bâtiment plomberie	2 407,17				96,26	96,26
IM000047	01/05/2010	Bâtiment menuiserie	9 076,42				363,70	363,70
IM000048	23/04/2010	Bâtiment menuiserie	1 222,10				48,87	48,87
IM000049	12/07/2021	BN FACT ACHAT PC ACC				820,00	273,34	273,34
IM000051	26/02/2021	ALFAB FACT MATERIEL				2 991,45	997,15	997,15
IM000052	09/03/2021	BRUNEAU ACHAT LOT 36				1 512,00	302,40	302,40
IM000059	26/08/2021	PERMAJUICE FACT ACHA				2 580,00	860,00	860,00
IM000061	31/08/2021	UNIVR CAQUES VIRTUEL				2 400,00	799,17	799,17
IM000062	04/07/2022	BN ACHT PC PORT PREV	675,00				110,62	110,62
IM000063	04/07/2022	BN ACHT PC PORT PREV	41,00				6,72	6,72
IM000064	04/07/2022	BN ACHT PC PORT PREV	15,00				2,46	2,46
IM000065	13/12/2022	BN ACHT PC PORTABLE	164,80				2,75	2,75
IM000066	13/12/2022	BN ACHT PC PORTABLE	772,50				12,87	12,87
IM000067	13/12/2022	BN ACHT PC PORTABLE	16,18				0,27	0,27
IM000068	13/12/2022	BN ACHT PC PORTABLE	35,32				0,59	0,59
			337 897,34	·····		10 303,45		16 032,95
			-					

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	23			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	1316		
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc réunions Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises Autres.	6 11 45 1 3	157 390 685 12 29		
Total	92	2588	1,57	42 969

⁽¹⁾ A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

⁽²⁾ Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre	Nombre	Equivalent
Rubiiques	de personnes	d'heures DADS	plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres	4	6 081	3,88
Total	4	6 081	4

^{(1) =} nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	NEANT
	Tota	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 443 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.